

Je trie
j'ai tout compris



Et si vous passiez au Tri des emballages ?

Trier un geste pas si anodin !

Parler de tri, c'est comme parler de politique ou de foot lors d'un repas dominical en famille. Il y a les pous, les contres et les indécis. Et comme toujours, nous avons tous de bons arguments pour trier... ou pas.



VRAI

« **Trier pour préserver les ressources naturelles** » : les emballages en aluminium, en acier, en carton, en plastique, en verre et le papier que vous déposez dans les points de tri, seront recyclés et permettront d'économiser ainsi des ressources naturelles (matière première, énergie ...).



FAUX

« **Trier ne sert à rien** » : trier permet de créer des emplois, de maîtriser les coûts de gestion des déchets et de préserver la planète (-5% d'émissions de gaz à effet de serre*).

VRAI

« **Emballages recyclables et ordures ménagères, chacun son traitement** » : vos emballages recyclables déposés dans les conteneurs de tri sont triés au centre de tri de VILLY-LE-PELLOUX, puis envoyés dans des usines de recyclage pour donner une autre vie à vos déchets.

Les ordures ménagères résiduelles (non recyclables), déposées dans votre poubelle classique, sont, quant à elles, collectées puis incinérées à l'usine de traitement des ordures ménagères de MARIIGNIER.

FAUX

« **Trier mes déchets, ça fait augmenter mes impôts !** »

« Si vous ne le faites pas pour la planète, faites-le pour votre porte-monnaie »* . Trier permet de maîtriser la hausse de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. Le recyclage des déchets est le plus souvent moins coûteux que l'incinération.

Coût du traitement :



Recyclage
-85 €/tonne



Incinération
+ 128€/tonne

Bouteilles plastiques Emballages métalliques



Je dépose :



- les bouteilles et flacons en plastique (*avec bouchon*)
- les emballages métalliques (*sans bouchon*)

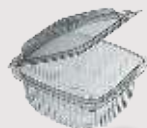
En vrac
et bien vidés !



C'est interdit dans le conteneur jaune!



Non recyclable, à jeter à la poubelle !



Les pots, barquettes, sachets en plastique et le polystyrène

Cartons et Tous les papiers



Je dépose :



- les petits emballages cartons
- tous les papiers : journaux, magazines, prospectus ...
- les briques alimentaires



C'est interdit dans le conteneur bleu !



Non recyclable,
à jeter à la poubelle !



Les blisters



Les emballages de biscuits



A déposer
en déchèterie !



Les cartons

Bouteilles Bocaux et pots en verre



Je dépose :

- les bouteilles en verre
- les pots, bocaux en verre



**SANS bouchon
SANS couvercle
et bien vidés !**



C'est interdit dans le conteneur vert !



Non recyclable,
à jeter à la poubelle !



La vaisselle, la porcelaine
et les pots de terre

A déposer
en déchèterie !



Les ampoules
et les néons

Et après ? Le recyclage des emballages

Après votre geste de tri, les matériaux sont séparés mécaniquement et manuellement dans un centre de tri. Ils sont ensuite conditionnés et transportés vers des usines de recyclage qui redonneront vie aux déchets !

L'exemple des bouteilles plastiques



L'exemple du verre :



Bon à savoir

Pour en savoir plus sur le recyclage, connectez vous sur :

www.sivom-region-cluses.fr

Infos pratiques

Mes déchets et moi

Où jeter mon tube de dentifrice ?

Le tube de dentifrice ne se recycle pas, il devra être jeté à la poubelle.



Plastiques et métaux sont dans le même conteneur, c'est normal ?

Tous les déchets des conteneurs bleu et jaune sont triés dans un centre de tri. Les bouteilles plastiques et les emballages métalliques sont séparés mécaniquement. Un gain de place et de temps pour vous !



Dois-je laver mes emballages et retirer les étiquettes ?



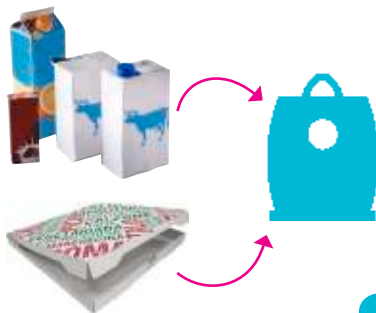
Inutile de laver ou de retirer les étiquettes des emballages.

Lors de leur recyclage, toutes les « impuretés » seront éliminées.

Les briques alimentaires et les cartons de pizzas sont recyclables ?

Les briques alimentaires et les cartons de pizza se recyclent !

Champions du recyclage, ils deviendront de nouveaux emballages en carton, du papier cadeau ou du papier toilette par exemple.



Mes bouchons, mes couvercles, j'en fais quoi ?

Les bouchons en plastique se recyclent, déposez les en déchèterie.



Les couvercles, on les jette à la poubelle. Mélange de métaux et de plastique, on ne sait pas les recycler.



Je trie

J'ai tout compris

Pour aller plus loin

Le tri ne se limite pas aux emballages. Les déchets de jardin et de cuisine se recyclent aussi.

N'hésitez pas à commander votre composteur auprès de votre Communauté de Communes !

Pour plus d'infos : www.sivom-region-cluses.fr



Et si vous réduisiez vos déchets ?

Pour réduire ses déchets, chaque geste compte !

Mettre un autocollant «Stop Pub» sur votre boîte aux lettres, c'est réduire de 75 % votre consommation de papier !

Pour en savoir plus :
www.casuffitlegachis.fr/particuliers/je-m-informe



Nos coordonnées :

www.sivom-region-cluses.fr
0 800 231 051

